



EN BREF

QUE RESTE-T-IL DE L'ESPRIT DE GENÈVE?

LITTÉRATURE L'écrivain André Klopmann présentera son nouveau livre «L'esprit des Genevois aurait-il supplanté l'Esprit de Genève?» aujourd'hui à 17 h 30 Chez Mama Seuz¹. Le 21 octobre 2007, l'UDC a acquis une représentation qu'aucun parti n'avait obtenue depuis 1919. Genève a également voté en faveur de ce parti qui ne reflète pourtant pas son histoire. Un débat ouvert suivra la présentation. THÉ

¹57, rue Prévost-Martin.

MOTTATTOM EN FÊTE

DÉCOUVERTE La fédération d'artistes et artisans Mottattom organise une fête le samedi 26 avril, dès 15 h, dans ses locaux¹. Des lectures, concerts, expositions, ateliers, contes et projections sont prévues tout au long de l'après-midi. Un stand d'information et une buvette seront aussi sur place. Le but de cette événement est de faire connaître ce «creuset de la création genevoise». L'espace autogéré voyant son contrat de prêt à usage expirer en décembre prochain, ses membres souhaitent maintenir et rénover le lieu. JDB

¹20 avenue Giuseppe Motta.

BIOCARBURANTS ET POLITIQUE

ÉNERGIE Les biocarburants permettraient-ils de concilier réduction des émissions polluantes et sécurité énergétique pour les pays du Nord avec croissance et réduction de la pauvreté pour ceux du Sud? Pour y répondre, le Pôle en sciences de l'environnement de l'université de Genève (CUEPE) y consacra la journée du vendredi 9 mai. Des conférences animées par des spécialistes suisses, français, italiens et brésiliens se succéderont sur le site de Batelle¹. Inscriptions acceptées jusqu'au 2 mai. Les frais de participation sont de 150 francs (possibilité de réduction), documentation et repas inclus. JDB

¹7 route de Drize, Carouge.
Rens: www.unige.ch/cuepe

GALETTES ET POMMES DE SAISON

JEUNESSE Le Groupe de réalisations et d'animation pour le développement (GRAD) vient d'éditer un nouveau livre-CD intitulé «J'aime les galettes...et moi les pommes». Il est destiné aux enfants de 6 à 9 ans et aux parents et enseignants qui souhaitent réfléchir avec eux à l'origine des aliments consommés et aux avantages de manger local. La première des deux histoires qu'il contient se passe au Burkina Faso et est écrite par Jocelyne Yennenga Kompaoré. La seconde, de François de Ravignan, se passe en France. Imprimé sur du papier recyclé et illustré par Joëlle Tissot, cet ouvrage est le premier d'une collection intitulée «Déjà acteurs du monde». JDB

Rens: www.grad-suisse.org

RECTIFS

TCHERNOBYL • La Grande Vigie d'Hippocrate, manifestation organisée à l'occasion du 22^e anniversaire de l'accident, n'aura pas lieu aujourd'hui mais ce samedi 26 avril. Le rassemblement est fixé à 14 h sur le parking du Conseil œcuménique des Eglises (rte de Fernex 150). CO

VILLE DE GENÈVE • Les accords salariaux passés en faveur du personnel de la Ville de Genève attribuent deux primes de 1000 francs et non une seule comme l'indiquait notre article paru hier en page 2. La première est protocolée dans l'accord du 6 décembre 2007. Elle a déjà été versée à tous les employés qui auraient pu bénéficier d'une annuité extraordinaire depuis 2005 (environ 1450 personnes) si son paiement n'avait pas été bloqué par l'employeur. La décision de verser une seconde prime de 1000 francs date du 23 avril. Une telle somme est attribuée à l'ensemble du personnel, comme «participation» aux bons résultats comptables de la Ville. MSI

Les syndicats exigent l'application stricte de l'accord sur le logement

URBANISME • *Le Conseil d'Etat est dans l'inaction «quasi totale», fulminent les syndicats. Ils réclament d'urgence des déclassements de la zone agricole.*

MICHEL SCHWERI

«Nous saluons certes la paix du logement, mais nous sommes encore loin de la paix du terrain et du territoire.» Un an et demi après la signature de l'accord «historique» sur le logement à Genève, les syndicats ont à leur tour tiré, hier, un bilan «assez catastrophique» de son application. Selon Hervé Pichelin, président de la Communauté genevoise d'action syndicale, le Conseil d'Etat a fait preuve d'une «inaction quasi totale». Le syndicaliste attend donc rapidement des «signes tangibles» de l'exécutif pour lui ôter le doute d'avoir été victime d'un «marché de dupes» en signant cet accord.

En effet, excepté les dossiers déjà acquis durant l'ancienne législature, «pas un seul nouveau projet de déclassement de terrain» n'a été initié, renchérit son collègue d'Unia Jan Doret. Car la réalisation des logements neufs promis par l'accord, pour lesquels 30 millions de francs sont débloqués chaque année, demande du terrain constructible. Selon le texte signé en décembre 2006, une carte des nouveaux lieux à urbaniser aurait dû être dressée, «mais nous n'avons rien vu» soutient le militant, en critiquant tout particulièrement Robert Cramer, Conseiller d'Etat en charge de l'aménagement (lire encadré).

Pauvres logements

D'autant que le projet d'agglomération franco-valdo-genevois, publié dans l'intervalle, a augmenté la promesse de construction dans le canton à 50 000 logements neufs d'ici 2030, rappelle Raymond Schaffert, membre du Syndicat des services publics et ancien directeur de l'aménagement du canton. «C'est bâtir l'équivalent de 19 Lignon, soit presque un par année, ou de 12 fois les Communaux d'Ambilly».

Or, le «stock» de terrain constructible s'est épuisé depuis les années 1960, constate l'ancien fonctionnaire. «Par la signature de l'accord, le Conseil d'Etat s'est engagé à mener une politique foncière en déclassant de la zone agricole et en achetant des terrains, mais rien n'a été fait», reprend M. Doret. La faitière syndicale réclame donc le déclassement de 3% de la zone agricole,



Le canton doit déclasser 3% de la zone agricole, estiment les syndicats. Ici, les Communaux d'Ambilly. J.-P. DI SILVESTRO

quota nécessaire au maintien de la paix du logement.

Pour mettre des actes sur leurs critiques, les syndicalistes ont, eux, déjà cartographié des terrains à déclasser aux Esserts et au Plateau de Pinchat. Des dessins de réalisations possibles sur ce lieu existent d'ailleurs, ajoute l'architecte Daniel Marco, membre d'Unia.

Logements de pauvres

Pour en revenir au logement proprement dit, Sylvain Lehmann, secrétaire du Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs, constate que la valeur des terrains a rapidement pris l'ascenseur après la signature de l'accord. «Le prix de la construction renchérit alors, d'où l'idée de compenser ce surcoût en limitant le confort des logements d'utilité publique», en réduisant les surfaces des chambres et des vi-

trages, en éliminant les balcons. «Nous ne pouvons accepter cette logique du Conseil d'Etat voulant que les bas salaires, nos membres, se contentent d'être moins bien logés.» A ses yeux, «l'accord demande la mixité sociale, pas des constructions au rabais pour pauvres».

Dans la foulée, les syndicats s'en prennent aussi au projet «Praille-Acacias-Vernets» (PAV) qui va, selon eux, «aggraver la crise du logement». «En mettant l'accent sur ce dossier, le Conseil d'Etat joue ce projet contre les déclassements de zone agricole», estime Daniel Marco. Le canton souffre déjà d'un déficit de logement d'un quart par rapport au nombre d'emplois, fait-il valoir. «Mettre tous les moyens sur PAV accroîtra ce déséquilibre puisque le périmètre devrait accueillir 40 000 postes de travail pour seulement 9000 logements.» I

CRAMER CONTESTE

Le conseiller d'Etat Robert Cramer, en charge du Département du territoire, rejette les accusations des syndicats genevois. Interrogé hier soir au Grand Conseil, le ministre vert rappelle que des déclassements de terrain sont bel et bien en cours, conformément à la «volonté du gouvernement». Certains projets sont ralentis par les autorités communales concernées, observe-t-il, à l'image, par exemple, de l'opération des Vergers, à Meyrin. CO/PBH

Santé et réchauffement climatique au centre du Village alternatif

SALON DU LIVRE • *Le réchauffement climatique risque d'augmenter le nombre de maladies. Comment contrer ce processus avant qu'il ne soit trop tard pour agir?*

TAMARA HAUTLÉ

La banquise dégoulinante sous le regard mesquin du soleil, une invasion d'énormes moustiques et du matériel de secours: voici l'affiche du Village alternatif 2008. Dessinée par Exem, son message est clair: santé et changements climatiques ne font pas bon ménage. Tel est le thème de la 18^e édition de cet espace associatif au sein du Salon du livre. Durant les cinq jours du salon, des débats et des projections de films seront organisés afin de soulever cette problématique¹.

Etant donné la relation étroite entre santé, sécurité sanitaire et changements environnementaux, limiter les effets des variations du climat signifie aussi bien protéger l'environnement que sauver des vies, ou

des moyens d'existence. La plateforme associative dénonce la mort de millions de personnes qui meurent chaque année du paludisme, de la diarrhée ou de malnutrition. Elle crie à l'injustice d'une santé mise à mal au profit de politiques économiques. L'espace associatif élargira le débat aux questions de santé en général, en retenant trois axes de réflexion: le droit à la santé et son coût; le mal-développement et ses effets sur la santé; et enfin les solutions potentielles mises en place pour prévenir ces conséquences.

Les inégalités sociales en matière de santé inquiètent les spécialistes, qu'elles soient entre le Nord et le Sud, entre les pays en voie de développe-

ment eux-mêmes, ou encore au sein des pays occidentaux. Par exemple, 100% des Suisses utilisent des installations sanitaires dignes de ce nom, contre seulement 13% des Nigériens.

Les coûts de la santé en Suisse représentent plus de 52 milliards de francs par an, explique Jean Blanchard, du Mouvement Populaire des Familles (MPF). Mais où va cet argent? Comment est-il utilisé? Alors que les primes maladie augmentent, de plus en plus de frais sont à la charge des patients. Le MPF entend mettre en lumière les enjeux réels des coûts de la santé lors d'un débat ce vendredi 2 mai².

Quant aux perspectives en matière de santé, M. Blanchard semble sceptique. Il craint que de plus en plus de

prestations de l'assurance de base ne soient uniquement prises en charge par l'assurance complémentaire, comme c'est le cas pour la médecine douce. Le MPF en profite pour appeler au rejet du contre-projet «Qualité et efficacité économique dans l'assurance-maladie», soumis à votation populaire le 1^{er} juin. «Si nous acceptons ce texte, nous allons vers un démantèlement complet de l'assurance-maladie et vers un système de santé à deux vitesses», explique-t-il. Une conférence³ fera le point sur la mise en application de la LAMal, samedi 3 mai. I

¹www.village-alternatif.org.

²«Les coûts de la santé en Suisse et les coûts de l'assurance-maladie», de 19 h 30 à 20 h 30.

³«Vers quelle assurance maladie allons-nous?», de 17 h 30 à 18 h 30.